



# VALLIQUERVILLE



## Règlement du concours

### « Vélos décorés »

**7 juin 2025**

Dans la cadre de l'Inauguration de la Voie Verte

Le règlement complet est consultable gratuitement sur [www.valliquerville.fr](http://www.valliquerville.fr), Facebook et PanneauPocket.

#### Article 1 : Collectivité organisatrice

La Commune de Valliquerville, 33 rue de la Mairie, 76190 Valliquerville organise son 1<sup>er</sup> concours de vélos décorés dans le cadre de l'inauguration de la Voie Verte le 7 juin 2025, dès 15 heures.

#### Article 2 : Modalités et calendrier du concours

Le concours, ouvert aux enfants et aux + de 18 ans, aura lieu le 7 juin 2025, dans la cadre de l'inauguration de la Voie Verte.

Les participants devront préalablement remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le déposer sur place entre 17h15 et 17h30, sur le stand dédié à cette animation.

17h30 : Clôture des inscriptions ;

17h45 : Rassemblement des participants, défilé vers le podium et évaluation des membres du jury ;

18h00 : Remise des prix.

#### Article 3 : Modalités de participation

Ce concours est GRATUIT et ouvert à tous sur inscription.

Les participants devront décorer un vélo comme ils l'entendent.

Attention ! Pour participer au concours, les participants devront pouvoir rouler avec leur vélo.

Catégories : moins de 7 ans, 7 à 11 ans, 12 à 17 ans et + de 18 ans.

## Article 4 : Rassemblement et évaluation du Jury

Le Jury se réunira à partir de 17h45 devant le podium afin de déterminer :

- trois gagnants pour les catégories moins de 7 ans, 7 à 11 ans et 12 à 17 ans ;
- un gagnant pour la catégorie + de 18 ans.

Les membres du jury seront sensibles à l'aspect général, au choix des matériaux et accessoires utilisés, à la créativité et à l'originalité des réalisations.

## Article 5 : Remise des prix

Les gagnants des catégories moins de 7 ans, 7 à 11 ans, 12 à 17 ans, selon le classement, remporteront des cartes cadeau offert par la Commune auprès de ALS Bike Shop, 2 Impasse des Renards, 76190 Sainte-Marie-des-Champs répartis comme suit : 1<sup>er</sup> prix : un bon d'une valeur de 60€, 2<sup>ème</sup> prix : un bon d'une valeur de 45€, 3<sup>ème</sup> prix : un bon d'une valeur de 30€.

Le gagnant de la catégorie + de 18 ans remportera une carte cadeau d'une valeur de 60€, offert par la Commune auprès de ALS Bike Shop, 2 Impasse des Renards, 76190 Sainte-Marie-des-Champs.

La remise des prix des gagnants se fera à la proclamation des résultats.

## Article 6 : Responsabilité

Les enfants mineurs sont sous la seule responsabilité de leur responsable légal. Les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagné d'un majeur responsable, présent à ses côtés pendant la durée du concours. Dans ces conditions, les organisateurs ne pourront être tenus responsables des incidents et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants. Le port du casque est conseillé.

## Article 7 : Autorisation – Droit à l'image

Les participants et les responsables légaux de chaque enfant autorisent la prise de photos et leur utilisation (site internet, bulletin municipal, presse, ...).

## Article 8 : Acceptation

Les responsables légaux autorisent leur enfant à participer au concours. Les mineurs restent sous la responsabilité des parents. Les participants et responsables légaux de chaque enfant acceptent sans réserve le règlement intérieur du concours ainsi que toutes les décisions prises par le Jury.



# VALLIQUERVILLE

## Inscription au concours

### « Vélos décorés »

**7 juin 2025**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

#### 4 Catégories en fonction de l'âge :

- de 7 ans (C1)  7 à 11 ans (C2)  12 à 17 ans (C3)  + de 18 ans (C4)

**Adresse :** .....

**Téléphone :** .....

**Adresse mail :** .....

#### • Si l'enfant est mineur, nom et prénom du responsable légal :

.....  
En qualité de responsable légal, j'autorise mon enfant mineur à participer au concours de vélos décorés.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement complet du concours et en accepter toutes les clauses, y compris la prise de photographie ainsi que leur éventuelle diffusion (site internet, bulletin municipal, presse, ...) (article 7).

Cadre réservé à l'organisateur du concours

C.... / ....

Signature du participant.  
(pour les mineurs du responsable légal).

Numéro de participation à placer sur le vélo pour être visible par le public et le Jury.